

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU DOUBS

Canton de Montbéliard

Arrondissement de Montbéliard

27 MAI 2024

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

**DELIBERATION N° 10/2024**

**COMMUNE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD**  
**MONTBELIARD**  
**(25170)**

Séance du 22 mars 2024

Nombre de membres
en exercice : 12
présents : 8
votants : 10
ayant donné procuration : 2
absents excusés : 2
absentes : 2
exclus : 0

Date de la convocation
08 mars 2024

Date d'affichage
25 mars 2024

<u>Objet de la délibération</u>
Demande de subvention aménagement de l'entrée du village

L'an deux mille vingt-quatre  
Et le vingt-deux mars à 18h00,

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement  
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le  
lieu habituel de ses séances.

**Etaient présents:** Christian QUENOT, Janine BARTEL, Jean-  
Louis CARRERE, Robert PERSONENI, Hakima KOCH, Alain  
LEMOINE, Josette PARRENIN et Bernard MARTINA

**Etaient absentes:** Sylvie BICHET et Sylvie ROULLAIS

**Etaient représenté:** Jean-Marc ETIENNEY et Damien  
LOCATELLI

Procurations données :

- de Jean-Marc ETIENNEY à Christian QUENOT
- de Damien LOCATELLI à Robert PERSONENI

Secrétaire de séance : Monsieur Robert PERSONENI

Président de séance : Monsieur Christian QUENOT, Maire

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité la requalification de l'entrée de village côté Sainte-Suzanne en plusieurs phases :

- acquisition et déconstruction du bâtiment des « Beaux Rivages »,
- achat de parcelle pour un aménagement paysagé du site incluant un cheminement piétons sécurisé pour la maternelle grâce à l'acquisition d'une portion de la parcelle AE 12 voisine,
- un terrain multisports du type city-parc fortement demandé par des parents et l'équipe enseignante,
- l'achat et l'aménagement de la parcelle AE40,
- plantation d'arbres dans les cours de l'école et du périscolaire,
- aménagement du secteur situé entre le pont de l'Allan et le pont-levis,

Pour cette opération, le Conseil Municipal autorise le maire, **à l'unanimité des membres présents ou représentés**, à demander une subvention au Département au titre du contrat PAC (volet « soutien à la vie locale »).

La requalification étant à l'étude, les acquisitions et la déconstruction constituent une première phase du projet et seront traitées globalement dans la demande de subvention. Pour des mesures de sécurité, le Conseil Municipal désire déconstruire le bâtiment au plus tôt.

Coût estimatif de cette première phase :

Objet	Coût HT (en euros)
Achat Beaux Rivages	68 500
Déconstruction	35 628
Achat parcelle AE 12	16 716
Achat parcelle AE 40	4 000
<b>Total</b>	<b>124 844</b>

SOUS-PREFECTURE

27 MAI 2024

MONTBELIARD

Le Maire,  
Christian QUENOT



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en s/préfecture  
le 24 mai 2024  
et publication ou notification  
04/06/2024

Le Maire

CHRISTIAN QUENOT

